



Nos  
Partenaires



Action financée par le département de Seine et Marne

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2021

-oOo-

### Présents

R. Kevorkoff – Cl. Blouin – Sylvie Torres – Patrick Torres – Th. Dujoncquoy – M. Papelard – Ch. Guillon – A. Morel – E. Collin – G. Compost – Th. Louis – M. Bigot

-oOo-

Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur, la salle qui nous a été attribuée par la mairie est limitée à la présence de 12 personnes.

Les personnes présentes sont les représentants du bureau et des animateurs.

Sur 121 adhérents licenciés, 12 adhérents sont donc présents et 56 ont donné pouvoir pour être représentés. Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

La séance est ouverte à 9 h 15.

Le président tient à remercier toutes les personnes au niveau des animations qui nous ont porté assistance dans ces périodes très compliquées ainsi que toutes les personnes qui lui ont accordé leur confiance et accompagné tout au long de cette année.

### Bilan

- Trop peu de sorties effectuées
- Le séjour Italie repoussé en 2021
- Les manifestations et sorties organisées par la FFRP annulées
- Notre déjeuner de juin et le repas dansant de décembre annulés
- Les randos des 3 châteaux annulées
- Pas de formations effectuées.

### Instance de contrôle

Comme les années précédentes, le comité directeur a pris la décision de faire intervenir un vérificateur bénévole et membre de l'association qui fera son compte rendu lors de la présentation de notre budget. Cette année, cette fonction est dévolue à Nadine Marceau.



Action financée par le département de Seine et Marne

Celle-ci n'est pas présente à la réunion pour raisons de santé. Elle a fourni ses conclusions par écrit et donne quitus au trésorier pour la tenue de ses comptes.

Le prochain vérificateur devait être choisi parmi les personnes assistant à l'assemblée.

Aucune des personnes présentes ne posant sa candidature, le choix devra se faire par une demande ultérieure émanant du bureau.

## **Organigramme**

L'organigramme de l'association est joint au présent compte rendu.

## **Organisation de l'association**

Notre club en 2021, c'est :

- 121 adhérents (71 femmes et 50 hommes) soit 27 adhésions en moins qu'en 2020
- Un comité directeur de 7 personnes
- Un comité d'animation de 16 personnes
- Un groupe marche nordique de 6 personnes
- Une commission séjours de 3 personnes
- Une commission « événementiel » de 2 personnes.

## **Programme d'animations**

- Randonnées douces du mardi
- Randonnées du jeudi à la journée
- Randonnées du dimanche à la journée
- Randonnée du dimanche à la ½ journée
- Sorties en marche nordique les mardis et samedis matin
- Randonnées nocturnes
- Randonnées spécifiques à la journée selon le calendrier.

## **Activités 2020**

En 2020, 130 randonnées ont été organisées (239 en 2019) sans compter les séjours, à savoir :

12 randonnées journée du dimanche (14 en 2019)  
14 randonnées après-midi du dimanche (32)  
27 randonnées journée du jeudi (49)  
27 randonnées après-midi du mardi (46)  
50 sorties en marche nordique (mardi et samedi) (82)  
0 sortie en marche sportive (2)  
0 sortie nature (0)  
0 randonnées spécifiques (9)



Action financée par le département de Seine et Marne

Ce qui représente un total de 1948 km effectués par 1385 adhérents (hors séjours) (2749 km effectués par 2705 adhérents en 2019)

117 randonnées ont été annulées à cause de la COVID 19, manque d'animateur, mauvaises conditions météorologiques ou interdictions de la FFRP. (18 en 2019).

### **Programme prévisionnel 2021**

A ce jour, avec les conditions sanitaires, il est impossible de préparer un programme.

### **Réactualisation du règlement intérieur et des statuts**

Concernant les statuts et règlements, il a été décidé, lors de la réunion du comité directeur du 20 novembre 2019, que seules les modifications intervenues entre le vote de la dernière AG et aujourd'hui, seront commentées et soumises à l'approbation de l'assemblée.

#### **Proposition de modification du règlement Séjours**

**Chambre single** : le participant se trouvant seul (sans en avoir fait la demande) devra payer la moitié du montant de la chambre, l'autre moitié étant prise sur le compte du séjour et non la totalité comme auparavant.

Après vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

La plupart des documents sont à disposition lors de cette assemblée ou visibles sur notre site.

#### **Manuel du (de la) randonneur (se) – Rappel**

Un bon randonneur doit être :

- A jour de son certificat médical ou du gestionnaire de santé et être bien équipé,
- Respectueux des consignes de sécurité de l'animateur, de la nature qu'il traverse et aussi des autres.

### **Cotisation**

Malgré l'augmentation de la licence fédérale pour 2020, le montant de la cotisation reste inchangé. La licence IRA est de 28 €.

Grâce au travail de notre trésorier et du comité directeur, avec les retombées financières des subventions et de notre tombola, nous n'aurons pas à subir de hausse pour 2021/2022.

Cotisation Moissy 2021 = 35 €

ce qui représente 2,91 € de cotisation par mois pour 5 sorties hebdomadaires.



Nos  
Partenaires



Action financée par le département de Seine et Marne

## **Proposition de désaffiliation à la FFRP**

En réponse aux adhérents désireux de quitter la FFRP, le désengagement auprès de la fédération serait préjudiciable pour notre association (perte de la subvention départementale, de tarifs privilégiés et rentrés financières sur les adhérents non randonneurs).

Le Comité Directeur, lors de sa réunion du 20 novembre 2019, à l'unanimité des membres présents, avait déjà rejeté cette éventualité.

## **Formation 2021**

### Formations Fédérales

C. Lemaire passera son CARP dans le 1er semestre 2021, à confirmer par la FFRP.  
L. Saintot doit passer son BF de marche nordique. Date à revoir avec la FFRP.

Ces stages, prévues en 2020, sont pris en charge par la Codérando77,

Cette année encore, aucun programme de formations n'est, pour l'instant, mis en place.

### Formations Club

Nous continuons de rechercher de nouveaux animateurs. Il faut savoir qu'aucun diplôme n'est requis pour la conduite bénévole de randonnées pédestres. Seul, le PSC1 est obligatoire.

## **Séjours**

Le club organise des séjours de randonnées d'une capacité maximale de 21 à 25 personnes.

Les randonneurs actifs durant l'année seront prioritaires pour l'attribution des places.

### Séjours 2020

3 séjours ont été proposés

Le séjour raquettes a été annulé faute de participants  
Les 5 terres a été repoussé en 2021 (suite à la pandémie en cours)  
Erquy : Roger et Cathy – 24 personnes

### Séjours 2021

Les 5 terres : séjour prévu en 2020 et reporté du 4 au 11 mai 2021. Complet  
Madère : du 5 au 12 juin 2021 – 17 inscrits – inscriptions en cours.  
Trégastel (Bretagne) : du 18 au 25 septembre 2021 – 20 inscrits – inscriptions en cours



Nos  
Partenaires



Action financée par le département de Seine et Marne

## **La Marche Nordique**

### **Formations club**

15 personnes ont suivi le stage d'initiation à la marche nordique en septembre 2020, encadrées par nos animateurs certifiés.

Une formation cartes et boussoles sera organisée, si possible, cette année sur la journée. Théorie en matinée et pratique l'après midi en forêt de Rougeau (inscriptions en préparation dès mars 2021)

Nous continuons de rechercher de nouveaux animateurs, sachant qu'aucun texte légal réglementaire ou fédéral n'impose, à ce jour, la possession d'un diplôme pour la conduite bénévole d'une randonnée de proximité, seul de PSC1 est obligatoire.

### **Bilan d'activité**

50 sorties ont été effectuées les samedis et mardis matin avec une moyenne de + ou – 10 participants.

Pas de marche nordique de mi-juillet à mi-août

Une séance le samedi matin la 1ère quinzaine de juillet

Une séance le samedi matin la 2ème quinzaine d'août.

Aujourd'hui, nous disposons d'un potentiel de plus ou moins 70 randonneurs initiés, pour 4 animateurs confirmés et 2 non diplômés et nous sommes toujours à la recherche d'animateurs motivés.

## **Sécurité**

La sécurité du pratiquant est avant tout assurée par la vigilance, le respect des consignes et par son comportement à ne pas mettre en péril sa sécurité et celle du groupe.

La gestion des grands groupes impose davantage de rigueur et plus d'animateurs, qui ne devront intervenir que sur demande l'animateur principal.

Si une personne anime une randonnée et qu'un animateur faisant partie du comité animation participe à cette sortie, c'est celui-ci qui est responsable en cas de problème.

Cette information sera ajoutée dans le statut de l'animateur.

## **Rapport financier**

Présentés par Etienne COLLIN, le bilan de l'année 2020 ainsi que le bilan prévisionnel 2021 sont à votre disposition auprès du trésorier qui peut les fournir par courrier électronique ou courrier postal sur simple demande. Ils sont joints à ce compte rendu.

A la date de la tenue de cette assemblée générale, 121 personnes ont adhéré à notre association dont 12 nouveaux inscrits ; 107 adhérents sont licenciés et 2 adhérents sont en soutien (non licencié).

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € nous a été versée (Covid 19).



Action financée par le département de Seine et Marne

Un montant des dépenses relatives aux bénévoles a été évalué. Il représente 15 400 € pour 1 640 heures de présence.

Le vérificateur des comptes pour l'année est Nadine Marceau. Elle donne quitus au trésorier pour la tenue des comptes qui présente un solde de 2,088,74 €.

Les rapports moral et financier sont soumis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.

### **Renouvellement des membres du Bureau**

Démission de J.C. Gladysz qui est parti en province.

E. Collin démissionne de son poste de trésorier mais reste au bureau comme consultant.

Cl. Blouin prend le poste de trésorière.

Pas de demande de candidature.

### **Tombola**

Le tirage de la tombola est effectué ; chaque personne présente tire au sort 3 numéros.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée vers 11 h 15.